



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Animation sociale et socio-culturelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animation sociale et socio-culturelle. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02038105

**HAL Id: hceres-02038105**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038105v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002769

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Animation sociale et socioculturelle

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels capables d'analyser une situation professionnelle d'intervention sociale, de concevoir un projet d'animation et de le mettre en place, de concevoir et mettre en œuvre un dispositif de communication adapté. Les métiers visés sont : animateur coordonateur, animateur de réseau, responsable de secteur, coordonateur de dispositifs.

Cette spécialité, ouverte en 2005 en formation initiale, est portée par l'IUT de Belfort-Montbéliard. Elle ne rencontre pas de concurrence dans la région.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

|   |             |
|---|-------------|
| Nombre d'inscrits   | 20          |
| Taux de réussite  | 74 %        |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2   | 18 %        |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 62 %        |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (PAST compris)                             | 76 %        |
| Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes)   | 75 % - 80 % |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le champ des activités sociales, culturelles et économiques liées à l'animation est en constante évolution depuis des décennies. Le développement de dispositifs publics en lien avec les approches territoriales, l'exigence du travail en réseau, la structuration d'une filière de qualification professionnelle nécessitent de développer les compétences professionnelles mises en œuvre par les animateurs-coordonateurs. Cette spécialité répond à ces besoins de professionnels. Cependant, l'imprécision du dossier laisse planer l'incertitude sur l'organisation, le fonctionnement de la formation et sur l'insertion professionnelle des étudiants. Le manque de renseignements, en particulier sur le positionnement de la spécialité, empêche de conclure sur la pertinence d'une telle formation.

Malgré une légère baisse d'effectifs, la spécialité affiche une bonne attractivité, avec un taux de pression supérieur à 4, qui lui permet de diversifier son public, même s'il provient majoritairement du DUT et du Grand Est. Deux tiers des étudiants sont en formation initiale, et le dernier tiers en formation continue. Le taux de réussite est trop faible, inférieur à 85 %, sans que les raisons ou les actions dédiées soient décrites.

Pour apprécier l'employabilité, le dossier ne relate que les résultats des enquêtes mises en place par la formation : le taux d'insertion professionnelle est bon (entre 75 % et 80 % des diplômés) et la durée de la recherche d'emploi est inférieure à six mois. On aurait cependant souhaité savoir si l'enquête a été réalisée à trois ou six mois, quels sont les postes occupés par les diplômés (seuls 8 cas sont présentés et la plus-value par rapport au DUT n'est pas évidente), les contrats dont ils disposent, les bassins d'emploi... Ce manque de renseignements, tout comme l'absence des résultats des enquêtes nationales pour les promotions 2006 et 2007, nuisent à l'appréciation de l'insertion professionnelle.

Un partenariat conventionné a été établi avec Trajectoire Formation (organisme de formation dans le domaine de l'animation et lié à la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture « MJC ») et Trajectoire Ressources (centre de ressources pour les acteurs de la Ville). Les professionnels interviennent dans l'encadrement de stagiaires, dans les réunions pédagogiques et dans les enseignements, à hauteur de 76 % du volume horaire global (en intégrant le PAST). Cette forte part d'intervenants professionnels déséquilibre l'équipe pédagogique, ce qui ne permet plus de garantir le caractère académique de la formation. Par ailleurs, cette équipe est peu diversifiée, avec seulement quatre professionnels et trois enseignants de la structure.

La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement pour débattre des évolutions de la spécialité. L'auto-évaluation reprend pour l'essentiel les termes du dossier. Pour autant, les points faibles de la formation semblent sous-estimés et partiellement pris en compte.

- Points forts :
  - Partenariat conventionné avec Trajectoire Formation.
  - Insertion professionnelle satisfaisante.
  
- Points faibles :
  - Dossier lacunaire.
  - Pas de conseil de perfectionnement.
  - Equipe pédagogique peu diversifiée.
  - Peu d'enseignants-chercheurs.
  - Taux de réussite faible.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Le taux de réussite est en dessous des attentes pour une licence professionnelle. Il est indispensable d'analyser les échecs pour proposer des actions correctives.

Il est recommandé de diversifier l'équipe pédagogique, en particulier le réseau des intervenants professionnels et d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs, afin que la formation conserve son caractère universitaire. Il est fortement conseillé de mettre en place un conseil de perfectionnement auquel participeront des professionnels, des représentants des collectivités territoriales et des enseignants pour débattre des évolutions de la spécialité.

Le dossier d'évaluation mérite d'être complété en positionnant clairement la formation dans les contextes universitaire et régional, en mettant en place des outils d'analyse des parcours étudiants (provenance, réussite, devenir) plus convaincants et en fournissant l'ensemble des résultats sur l'insertion professionnelle. Le suivi des diplômés doit fournir des éléments sur la nature des postes occupés, sur la durée de recherche d'emploi, et se baser sur un taux de réponses aux enquêtes significatif.